

Le match nul est possible en poules – pour les demi finales et la finale, si égalité, un petit tir de départage est prévu sur 4 joueuses de chaque côté

En cas de forfait ponctuel, le club gagnant enregistre un goal average de 7 points.

Article 5 – organisation matérielle

Les clubs recevant mettent à disposition leurs installations : terrains délimités – accueil des 2 équipes – sanitaires à proximité – petite buvette. Il n'est pas nécessaire de demander un arbitre officiel – en tant que de besoin, un dirigeant du club accueillant fera office d'arbitre.

La tenue de club est obligatoire, de façon à bien identifier les participantes.

L'engagement à cette compétition est gratuit. Des récompenses sont prévues par le Comité, sur un budget spécialement dédié.

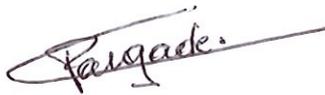
Article 6 - divers

Toute question ou précision non prévue ci-dessus sera soumise aux référentes, par simple appel téléphonique.

Bègles, le 26 février 2024

Le président du CD 33

la responsable d'organisation,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pargade', with a long horizontal stroke extending to the right.

Bernard PARGADE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Coquillas', with a long horizontal stroke extending to the right.

Odile COQUILLAS